

Portes ouvertes
(consulter notre site :
bonsauveur.org)

LYCÉE TECHNOLOGIQUE LE BON SAUVEUR

BTS TOURISME

Formation initiale ou formation en alternance en
contrat d'apprentissage

La sélection (en initial et en
apprentissage) se fait sur dossier,
via **Parcoursup** et nécessite au
préalable d'être titulaire d'un
baccalauréat.

Toute candidature est étudiée y
compris **la reprise d'études ou la
réorientation professionnelle**.

Possibilité d'apprentissage :

- 1350 heures de formation
pédagogique en présentiel sur 2
ans
- Formation gratuite et
rémunérée-4 places
- Code RNCP : 37890-Date
d'échéance d'enregistrement :
31/08/2028-Nom du
certificateur : Ministère de
l'Enseignement supérieur et de
la Recherche

Site France Compétences :
[https://www.francecompetences.fr
/recherche/rncp/37890/](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37890/)
PROFIL

- Avoir le sens de la communication
- Avoir un profil commercial
- Montrer de l'intérêt pour les
nouvelles technologies
- Avoir le sens de l'organisation
- Pratiquer 2 langues étrangères
- Établissement habilité à recevoir
des personnes en situation de
handicap (contactez-nous, nous
étudierons les meilleures
conditions pour vous accueillir)

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le diplôme du BTS Tourisme fait référence à un vaste secteur d'activités et le titulaire de ce diplôme pourra exercer une variété de tâches et de missions correspondant à trois blocs de compétences professionnelles :

- La gestion de la relation avec les touristes individuels ou en groupe
- L'élaboration d'une prestation touristique
- La gestion de l'information touristique

Les futurs diplômés peuvent développer et valoriser des compétences spécifiques liées à une orientation sectorielle et/ou fonctionnelle particulière(s) au cours des périodes de stages et des ateliers de professionnalisation et pour certains d'entre eux, dans le cadre des options facultatives "parcours de professionnalisation à l'étranger" et "projet de spécialisation".

SECTEURS D'ACTIVITÉS ET TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de ce BTS peut exercer dans les entreprises de tourisme, organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, régionales, nationales voire internationales, les entreprises de transports de personnes et les entreprises d'hébergement.

Des exemples d'emplois :

- Conseiller voyages : agence de voyage
- Forfaitiste : tour opérateur
- Agent d'escale : aéroport ou compagnie maritime et aérienne
- Guide accompagnateur : office de tourisme, service de guide conférencier
- Conseiller de séjour : comité départemental du tourisme ou office de tourisme
- animateur de tourisme local : office de tourisme ou agence réceptive (agence de voyages qui vend son territoire)
- Agent d'accueil, responsable d'accueil : parc naturel ou sites du patrimoine (musée, château, village vacances)
- Gestionnaire d'équipement ou de site (culturel, de loisirs ou de sport)... : parc d'attractions, loueurs de péniche ou casino

Année	Nombre d'apprentis	Nombres d'apprentis présentés à l'examen	Taux d'insertion	Taux d'insertion en lien avec la formation	Taux d'interruption	Taux de rupture avec reprise d'études	Taux réussite examen	Taux poursuite d'études
20..	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné

Application consultable pour mesurer le taux d'insertion professionnelle :
inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Diplôme de niveau 5

Formation en 2 années de
septembre à août en
apprentissage / de septembre
à juin en initial



LE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL DE LA FORMATION INITIALE : 14 SEMAINES (DÉCOUPAGE EN 3 PÉRIODES)

Le stage est destiné à donner à l'étudiant une **représentation concrète** du milieu professionnel auquel il se destine tout en lui permettant d'acquérir et de développer les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de son futur métier.

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS ENGAGÉS ET FIDÈLES

De nombreuses interventions sont organisées tout au long des deux ans pour une approche concrète du milieu professionnel. Échanges, visites de structures, examens blancs sont autant de collaborations offertes aux étudiants pour enrichir leur parcours professionnel.



Lycée Le Bon Sauveur
1, rue Elisabeth de Surville B.P. 331
50001 Saint-Lô Cedex
Tél. 02 33 72 53 53
secretariat@direction@ensemblesc
olaire-bonsauveur.fr

QUELLES POURSUITES ?

- Insertion directe dans le milieu professionnel avec possibilité d'intégrer un centre de formation propre à l'entreprise dans le but de se spécialiser
(ex : « Pierre et Vacances », le groupe ACCOR, le groupe « Barrière »...)
- Licences professionnelles : une offre de plus de 100 licences sur le territoire comme :
 - « Commercialisation de produits touristiques » : Université du Havre
 - Conseiller voyage
 - « Tourisme d'affaires et clientèles internationales » : Lycée la Providence de St Malo
 - Chargé de projets ou de missions
 - « Développement de projets de territoires » : Lycée Renan de St Brieuc
 - Agent de développement local
 - + de 10 licences en lien avec le tourisme de loisirs, la gastronomie, l'hôtellerie et la restauration : Université d'Angers
 - Assistant de direction, responsable qualité, responsable hébergement

GRILLE HORAIRE

Enseignements obligatoires	1 ^{ère} année	2 nd e année
Culture générale et expression	2	2
Langue vivante étrangère A : anglais	3	3
Langue vivante étrangère B : espagnol ou allemand	3	3
Tourisme et territoires	5	4
Gestion de la relation clientèle touristique	5	6
Elaboration d'une prestation touristique	7	7
Gestion de l'information touristique	3	3
Atelier de professionnalisation	3	3
Enseignements facultatifs		
Langue vivante étrangère C (préparation individuelle)	60h/année	60h/année
Parcours de professionnalisation à l'étranger	30h/année	30h/année
Projet de spécialisation	30h/année	30h/année
Initiation*		
Chinois	1	1

*Initiation propre à l'établissement permettant aux étudiants de se familiariser avec la culture et la langue

EXAMEN

Epreuves	coefficient	Forme et durée
Culture générale et expression	2	Ponctuelle écrite (4h)
Langues vivantes étrangères A et B	2+2	CCF (2 situations pour chaque langue – 20 minutes chacune + préparation)
Tourisme et territoires	3	Ponctuelle écrite (3h)
Gestion de la relation clientèle touristique	4	Ponctuelle orale (45 minutes)
Elaboration d'une prestation touristique	5	Ponctuelle écrite (4h)
Gestion de l'information touristique	3	CFF (2 situations de 40 minutes)
Épreuves facultatives		
Langue vivante étrangère C *	1	Ponctuelle orale (20 minutes)
Parcours de professionnalisation à l'étranger*	1	Ponctuelle orale (20 minutes)
Projet de spécialisation *	1	Ponctuelle orale (25 minutes)
Engagement étudiant*	1	Ponctuelle orale (20 minutes)

*Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

